



# RELEVÉ DE DÉCISIONS ET D'INFORMATIONS N° 216

---

## BUREAU FÉDÉRAL PRESENTIEL – 15 décembre 2018

### Le Secrétariat Général

**Diffusion** : Conseil d'administration, Membres d'honneur, Ligues Régionales, Direction Technique Nationale, Personnel Fédéral, Etienne Thobois.

**Membres du Bureau Fédéral** : David Angelats, Christian Barthel, Francelyse Brun-Adam, Florent Chayet, Patricia Corti, Stéphane Corvée, Jean-Michel Richard, Bach Lien Tran.

**Excusée** : Magali Godin

**Assistent** : Céline Berton (DA), Pascal Bildstein (DC), Philippe Limouzin (DTN), Alicia Volant (DF).

**Invités** : Cyrille Gombrowicz, Pascal Perrot

**Intervenants** : Nathalie Huet pour les dossiers Bad en extérieur et Handi Bad

### Informations diverses et décisions

---

#### **0/ Validation du RDI du BF du 8 septembre 2018**

Suite à sa diffusion, aucune remarque n'a été émise.

**Le bureau fédéral vote, à l'unanimité, le RDI du BF du 8 septembre 2018.**

#### **1/ Communication du président**

Le président fait le point sur ses rendez-vous :

- Championnats d'Europe Parabad à Rodez : les avis sont assez partagés mais la BWF a considéré l'ensemble de la prestation convenable, à l'exception des transports qui restent le gros point noir de l'organisation.
- Championnats du Monde Junior : des résultats décevants, si ce n'est une performance honorable du double dames. Les simples hommes ont failli pour des raisons différentes, l'une mentale, l'autre physique.
- Présentation des dossiers de candidatures de la fédération devant la BWF : des remerciements appuyés à Pascal Bildstein, Louis Knusmann et Fabrice Vallet pour leurs présentations respectives.

Deux dossiers étaient présentés : Les Championnats du Monde Vétérans 2023 et les Championnats du Monde 2025. Pour le premier, la France était opposée à la Corée dont c'était la seule et unique candidature et malgré un meilleur dossier, la compétition ne nous a pas été attribuée, dans un souci d'équilibre de répartition.

La FFBaD s'est vue attribuer l'organisation des Championnats du Monde 2025.

Le Directeur de la Communication précise que le dossier français était basé sur 3 volets : les Vétérans 2023, les JO 2024 et les Monde 2025, avec un plan d'animation territorial très solide.

Cette attribution des Championnats du Monde 2025 se fait dans des conditions financières très favorables en comparaison avec ceux de 2010, pour 2 raisons :

- o Les droits d'entrée pour la fédération sont de 100 000 € contre 400 000 € en 2010
- o Les frais de production TV sont pris en charge par la BWF, contre un coût de 220 000 € en 2010

La BWF a attribué les Championnats du Monde pour les 5 prochaines années. Les grands gagnants sont la Chine, le Danemark et l'Espagne.

Le président ajoute que l'attribution de ces Championnats du Monde 2025 a eu un écho non négligeable dans la presse et dans le monde sportif, le CNOSF en ayant fait l'annonce en introduction de la dernière commission olympique.

Chacun s'est exprimé sur le sujet.

- CNOSF : la fédération était signataire de la motion olympique dans laquelle il était demandé d'intégrer une équipe de 4 présidents de fédérations lors des rencontres avec les politiques.
- Rencontre avec la Ministre des Sports : personne sympathique mais avec une faible connaissance du fonctionnement des fédérations en général et des informations quelque peu datées sur la FFBaD en particulier. Cet entretien a confirmé son intérêt tout particulier pour les enfants dans le sport ; aussi, il est impératif de mettre rapidement en place la double licence avec l'UNSS.
- Réunion avec la Directrice de Cabinet de la Ministre sur l'importance de l'insertion du sport dans les quartiers. Des subventions sont possibles et plus importantes en cas d'actions communes à plusieurs fédérations. Une seconde réunion sera programmée en janvier 2019.

Puis le président sollicite l'avis du Bureau Fédéral quant à un éventuel mi-temps du Secrétaire Général au regard de l'activité croissante de la fédération et ce, jusqu'à la fin de l'olympiade en cours. Ce sujet sera évoqué au CA de janvier 2019.

## 2/ Communication du DTN

Le DTN fait le point sur l'actualité avec un focus sur :

- L'arrivée de Chen Gang qui entraîne beaucoup de changements dans les habitudes de travail de l'INSEP mais les choses se mettent en place
- Le classement des joueurs :
  - o Brice Leverdez 30<sup>ème</sup> mondial, Toma Junior Popov 57<sup>ème</sup>
  - o Emilie Lefel et Anne Tran, actuellement 10<sup>ème</sup> paire qualifiée aux JO
  - o Thom Gicquel et Delphine Delrue : 50<sup>ème</sup> mondiaux
  - o Recul de Bastian Kersaudy et Julien Maïo suite à la blessure de Julien
- Les qualifications au Championnat d'Europe par équipe mixte à Aire sur la Lys : quelques inquiétudes quant au niveau de jeu, surtout au regard des équipes que la France va affronter : le Danemark, les Pays-Bas et l'Espagne
- Les JOJ et la médaille d'Arnaud Merklé et Léonice Huet
- Les Championnats du Monde Junior : une grosse déception avec une 15<sup>ème</sup> place, probablement due, en partie, à une mauvaise programmation
- CE Parabad : même si les résultats ne sont pas tout à fait ceux attendus, la France compte 2 champions d'Europe : Lucas Mazur et Faustine Noël
- L'harmonisation du travail de préparation mentale et physique dans les 3 centres nationaux
- La tentative de naturalisation par décret de Qi Xue Fai, joueuse chinoise désormais mariée à un français
- L'aide aux arbitres de haut niveau en vue des JO : 2 000 € chacun à Haidar Dittoo et Stéphane Venet et l'obtention de 2 CIP

Le Secrétaire Général ajoute que la France est reconnue par les instances internationales avec :

- o la nomination, par la BWF, de Gilles Cavert comme coordinateur des arbitres aux JO de Tokyo
- o la sollicitation, par Badminton Europe, d'Eric Lissillour comme responsable des formations et des validations des JA continentaux
- Des stages effectués en Inde et au Japon très enrichissants
- L'absence de délégation française aux prochains 6 Nations U19
- Le budget du haut niveau et la demande de soutien du Ministère sur le paiement des aides personnalisées
- Le rendez-vous au Ministère pour la Convention d'objectifs 2019 le 10 janvier
- Le lancement de la campagne des entretiens annuels des CTN
- Les visites en régions dans le cadre du « Qui Fait Quoi ? » 7 régions visitées à ce jour
- Le Bad en extérieur
- B4ALL (Bad pour tous)
- Le Plan Emploi Fédéral avec un bilan effectué par Vincent Legras

- Le Circuit Parabad
- Le soutien aux joueurs : notamment à Emilie Lefel avec l'attribution d'une aide financière pour lui permettre de se préparer dans le cadre de la qualification aux JO de Tokyo et compensant l'abandon de son emploi actuel
- L'officialisation de l'obtention de la délégation FFH au 1<sup>er</sup> janvier 2019

Puis, le DTN fait le point sur la situation des CTS au sein du Ministère des Sports. Les emplois seront sauvegardés mais où ? :

- Les DTN et leurs adjoints seront conservés au Ministère des Sports
- Une partie des CTS dépendra du Ministère de l'Education Nationale
- Les CTS qui seront détachés en fédération représenteront une charge financière énorme avec un salaire multiplié par 1,9
- Les contrats PO seront attribués uniquement, et sans exception, sur la haute performance

Les CTS sont un peu perdus au regard de ces diverses informations.

Enfin, le DTN précise que sont à venir :

- Le séminaire de la DTN les 20 et 21 décembre
- Les Championnats d'Europe à Copenhague

### **3/ Points soumis au vote du Bureau Fédéral**

#### 3.1 Secteur Haut Niveau

##### 3.1.1 Evolution de la labellisation des EFB

Présentation de la note par le vice-président du secteur.

À la suite de la réunion de la commission Labellisation des EFB qui s'est tenue le 27 octobre dernier et au bilan de la campagne 2018, les évolutions suivantes pour la Labellisation 2019 sont proposées :

- Modification du délai de validation des demandes par la fédération ;
- Remplacement de l'interface de communication par l'adresse [labellisation@ffbad.org](mailto:labellisation@ffbad.org)
- Suppression de la ligne Championnat de France des Comités à la suite de sa disparition ;
- Réécriture du critère 10 : ligue accrédité minimum de – de 17 ans suite à l'évolution de la filière arbitrage.

Évolution de la labellisation :

- Validation du principe d'une évolution progressive des EFB vers plus de qualitatif sur les niveaux 3 à 5 étoiles.

Une prochaine réunion est envisagée en février 2019 pour la mise en place progressive de la réforme des EFB en fonction des validations du Bureau Fédéral.

Chacun s'est exprimé sur ce sujet.

**Le bureau fédéral, valide, à l'unanimité, les propositions d'évolution de la**

## labellisation des EFB.

### 3.2 Secteur Diversité des Pratiques

#### 3.2.1 Handibad

Présentation par Pascal Perrot, de la stratégie globale, axée sur un badminton inclusif, mise en place par la fédération afin de développer le badminton pour les personnes en situation de handicap.

Les éléments favorisant ce développement sont :

- L'élargissement de la base des joueurs en situation de handicap
- L'attribution de la délégation pour le Parabadminton à la fédération
- La participation au programme Erasmus B4ALL
- Le recensement des animations mises en place par les territoires
- La fidélisation des joueurs en situation de handicap dès une pratique compétitive

Des animations spécifiques seront développées et proposées prochainement, telles que :

- Des plateaux Handi Bad
- Un Circuit Parabadminton
- Une action de communication visant à l'incitation à l'identification Poona

Concernant B4ALL, des clubs pilotes par pays doivent être sélectionnés pour participer au projet, dont les 3 axes principaux sont la formation des acteurs, la mise en place de sessions d'initiation et d'animations inclusives et l'organisation de compétitions inclusives. En France, les clubs d'Aizenay, Les volants de Nivois et St- Herblain ont été retenus.

La fédération accueillera, en mars 2019, la prochaine réunion des partenaires B4ALL.

Chacun s'est exprimé sur le sujet.

#### 3.2.2 Bad en extérieur

Présentation par Pascal Perrot.

L'expérimentation menée en 2018 sur divers sites a montré l'engouement des licenciés et de non pratiquants pour le badminton en extérieur.

Les échanges très récents avec la BWF montrent qu'ils envisagent le badminton en extérieur comme un très fort vecteur de développement pour les années à venir. Cette nouvelle pratique sera présentée en mai prochain à leur AG, en misant beaucoup sur le marketing du volant extérieur développé pour résister à un vent de 9km/h.

L'attribution par le CNDS d'une subvention d'un montant de 150 000€ à la FFBaD pour le dossier déposé sur le badminton en extérieur (appel à projet Diversité de la pratique) démontre l'attractivité de cette pratique. Trois types de nouveaux équipements de bad en extérieur seront proposés aux territoires, permettant d'envisager des animations ponctuelles ou des implantations pérennes : équipements pour assurer des plans d'animation territoriale, des installations en dalles plastiques et des terrains de Beachminton durables.

Concernant le déploiement de ces équipements, la FFBaD soutiendra les initiatives locales par un accompagnement financier et en matériel sur la base d'une convention partenariale. Ce soutien fédéral cible en priorité les terrains structurants de Beachminton et de dalles plastifiées répartis sur l'ensemble du territoire national.

Afin de mettre en place ce dispositif partenarial, il sera nécessaire de recruter en CDD sur

10 mois, à compter du mois de février, une personne chargée de la promotion, des contacts avec les instances fédérales et les collectivités territoriales, et de la stratégie de mise de lancement. Le tout sera coordonné par Pascal Perrot, en coordination avec Anthony Guidoux pour les publics spécifiques, et le secteur territoires durables, notamment Estelle Hellard, pour la diffusion et les relations avec les territoires.

Le Directeur de la Communication précise que la BWF est très avancée sur ce projet mais qu'il repose sur une stratégie non pas d'équipement, mais de déploiement du jeu sur toutes les surfaces, en dur, en gazon et sur sable.

La stratégie de la FFBaD est de diversifier la pratique afin d'augmenter le nombre de licenciés.

Chacun s'est exprimé sur le sujet.

**Le bureau fédéral rejette, à la majorité, le soutien financier à des structures privées souhaitant s'engager dans le développement du Beachminton, sauf cas exceptionnel.**

**Le bureau fédéral valide, à l'unanimité, le soutien financier et/ou matériel, à des collectivités souhaitant proposer la pratique de Beachminton, au travers d'une convention de partenariat**

**Le bureau fédéral valide, à l'unanimité, l'embauche en CDD, à compter du 1<sup>er</sup> février et sur une durée de 10 mois, financée par la réserve des actions de développement.**

### 3.2.3 Compétitions U17-U19 organisées en France : convention

Présentation, par la vice-présidente du secteur, du projet de convention relative aux conditions d'inscriptions d'un tournoi U17 ou U19 au calendrier national.

L'objectif est d'établir les responsabilités et les engagements des acteurs concernés lors d'une demande faite par un club affilié à la FFBaD pour l'organisation, sur le territoire français, de tournois jeunes U17-U19 intégrant un circuit national.

La fédération nommant les JA et JAA, il est proposé qu'elle prenne en charge leurs frais de déplacement.

L'importance de la présence d'élus fédéraux sur ces compétitions est soulignée.

**Le bureau fédéral vote, à l'unanimité, la proposition de convention pour les compétitions U17 et U19, inscrites au calendrier international et organisées sur le territoire français.**

### 3.2.4 Règlement des tenues

Présentation, par la vice-présidente du secteur, de la note sur l'évolution du règlement des tenues.

À la suite de la sollicitation de la CFOT pour proposer une mise à jour du règlement des tenues vestimentaires et publicités, un groupe de travail a été mis en place.

Au regard des difficultés rencontrées pour son application, une simplification du règlement est proposée au travers de suggestions d'évolutions afin de faciliter le travail des officiels techniques, en tenant compte des recommandations de la BWF.

Conscient du fait que certaines tenues ne sont actuellement pas ou ne seront plus en conformité, le GT propose une année dérogatoire du 01/09/2019 au 31/08/2020 pour la mise en application des nouvelles évolutions, à l'exception des championnats de France 2020.

Chacun s'est exprimé sur ce sujet, certaines modifications étant considérées comme restrictives ou contraignantes.

Il est décidé de conserver le règlement actuel sur les tenues.

### 3.3 Secteur Financier

#### 3.3.1 Budget prévisionnel 2019-2020 et présentation au CA par le Trésorier Général

Présentation, par le Trésorier Général, d'un budget prévisionnel sur 2 années, 2019 et 2020.

Cette présentation fait suite à la réunion budgétaire qui a eu lieu le 12 décembre dernier et aux travaux avec chacun des secteurs.

Le budget, qui peut encore faire l'objet de rectifications ultérieures si nécessaire, sera présenté pour validation au CA du 12 janvier 2019.

Ces 2 budgets sont équilibrés.

Chacun s'est exprimé sur ce sujet.

**Le bureau fédéral vote, à l'unanimité, la proposition de budget prévisionnel 2019-2020 et autorise le Trésorier Général à le soumettre au Conseil d'Administration du mois de janvier 2019.**

### 3.4 Secteur Administratif

#### 3.4.1 Mandatement en assurance

Présentation par la Directrice Administrative.

Conformément à l'article L. 321-5, du code du sport, la FFBaD devra procéder à un appel à concurrence dans le cadre du renouvellement des assurances attachées aux 4 prochaines saisons sportives, à compter de septembre 2019.

Depuis septembre 2015, AIAC Courtage assure la gestion de l'ensemble des contrats de la FFBaD en matière d'assurance.

Il est proposé de mandater de manière exclusive AIAC Courtage afin de mener l'appel d'offres et par la suite de gérer ces contrats.

**Le bureau fédéral valide, à l'unanimité, la proposition de mandatement exclusif en assurance de la société AIAC Courtage.**

#### 3.4.2 Dérogation Comité 76 : problème suite mutation professionnelle du Trésorier

Présentation par le Secrétaire Général.

Malgré sa mutation professionnelle dans le Nord, le trésorier du Comité 76 souhaite rester membre du CA de ce comité, le temps de trouver un remplaçant et de procéder à une passation de dossiers sereine.

Le règlement intérieur de la fédération indique que la licence d'un membre du CA d'un comité doit être prise dans le territoire sur lequel le comité a délégation. Cependant, l'article 4.3.2 du règlement précise que des dérogations à ce principe peuvent être expressément accordées par le Bureau Fédéral dans les cas le justifiant.

Chacun s'est exprimé sur ce sujet.

**Le bureau fédéral valide, à l'unanimité, la demande de dérogation du comité 76 concernant le maintien de son trésorier en son sein malgré sa licenciation dans un autre département suite à une mutation professionnelle.**

### 3.5 Secteur Communication / Marketing / Événementiel

#### 3.5.1 Candidatures aux Championnats de France

Présentation par le Directeur de la Communication, de l'analyse des différentes candidatures à l'organisation des Championnats de France 2020.

**Championnats de France Parabadminton 2020** : 2 candidats :

- CBC Carquefou / St Herblain (44)
- Badminton Club Saintais (17)

Les 2 candidatures sont de qualité. Carquefou / St Herblain s'étant aussi positionnés sur 2021, il est proposé d'attribuer l'édition 2020 au club de Saintes et l'édition 2021 aux clubs de Carquefou / St Herblain

**Le bureau fédéral valide, à l'unanimité, l'attribution des Championnats de France Parabadminton au club de Saintes pour 2020 et aux clubs de Carquefou / St Herblain pour 2021.**

**Championnats de France 2020** : 1 seule candidature a été reçue dans le délai imparti, celle du Red Star Mulhouse (68). La candidature est de qualité et répond aux exigences du cahier des charges.

**Le bureau fédéral valide, à l'unanimité, la proposition d'attribution de l'organisation des Championnats de France 2020 au Red Star Mulhouse.**

Pour information, le club d'Albi a candidaté hors délai, ils étudient donc une possibilité de candidature pour 2021.

**Championnats de France Vétérans 2020** : 3 candidats

- Club de la Région Drouaise (28)
- Annemasse Agglo (74)
- Bondoufle (91)

Après étude de la grille d'analyse, chacun s'est exprimé sur ces candidatures. Il est proposé d'attribuer l'édition 2020 à Annemasse et de proposer à Bondoufle de se positionner sur l'édition 2021.

**Le bureau fédéral valide, à l'unanimité, la proposition d'attribution de l'organisation des Championnats de France Vétérans 2020 au club d'Annemasse.**

### 3.6 Secteur Territoires Durables

#### 3.6.1 Dialogue de Gestion

Présentation par la vice-présidente du secteur.

Il est proposé de voter le versement des 25% restant de 2018 et des 100% du Dialogue de Gestion 2018 aux 3 ligues qui n'avaient pas envoyé leur dossier ou qui avaient un dossier incomplet : La ligue Ile de France, la ligue de la Réunion et la ligue de Martinique.

**Le bureau fédéral vote, à l'unanimité, la proposition de versement des 25% et des 100% du Dialogue de Gestion 2018 aux ligues Ile de France, Réunion et Martinique.**

Le montant de chacun des critères fixes ne peut excéder 15% du montant total du dialogue de gestion.

### 3.6.2 Nouveau cadre d'utilisation des volants

Présentation par Pascal Perrot.

En application du règlement des interclubs précisant l'utilisation des volants, des dérives ont été constatées quant à cette utilisation.

La Fédération a été sollicitée pour vérifier la conformité de ce règlement particulier. Après avoir contacté le CNOSF, le service juridique nous a conseillé de préciser l'utilisation des volants classés par la FFBaD.

Sur cette base, le service juridique de la fédération s'est assuré que la nouvelle formulation proposée s'inscrivait dans les règlements fédéraux sans modification éventuelle.

Chacun s'est exprimé sur ce sujet.

Il est suggéré de proposer à nouveau aux officiels techniques évoluant sur les Championnats concernés par l'utilisation de ces volants classés d'alerter immédiatement la commission Equipement en cas de constat de défaut.

**Le bureau fédéral valide, à l'unanimité, la proposition de nouvelle formulation du cadre d'utilisation des volants.**

## 4/ Points d'information

4.1 Secteur Administratif ..... *Jean-Michel Richard*

### 4.1.1 Point sur les dossiers en cours

Présentation par le Secrétaire Général, des dossiers en cours du secteur avec un focus sur :

- Point sur la situation du Comité 44 : le Président et le Trésorier vont démissionner et il passera sous tutelle de la ligue des Pays de la Loire.
- En relation avec Laurence Lefèvre, Directrice du Cabinet de la Ministre des Sports, concernant la conformité de nos procédures de mode d'élection du Président, du Bureau, du CA par rapport aux attentes du Ministère.
- Point sur la situation du Comité 38 : le départ d'un salarié dans des conditions de tension extrême a provoqué la révocation du CA du comité. Un autre salarié se positionne contre cette révocation, ce qui complique encore la situation. Un dialogue a été entamé pour tenter de résoudre les problèmes.
- Attribution du Prix National Bruno Derrien à Gilles Cavert aux trophées des Iris du Sport
- Obtention du grade d'arbitre BE Certifié par Michel Goutte

- Point sur les dossiers informatiques : la régie Stadline, la prestation It Soluce, les développements informatiques 2018 et les projets en cours et à venir (Market place, inscription aux compétitions, espace clubs, logiciel compétitions).

Chacun s'est exprimé sur ces sujets.

#### 4.2 Secteur Diversité des Pratiques..... *Bach Lien Tran*

##### 4.2.1 Réflexion sur le nouveau système de classement

Rappel historique des évolutions du classement par le Président puis présentation des différents systèmes de classement sportif et description du protocole de tests prévu, établi par Maëlle Fontaine et Raphaël Nedellec, intitulé « Vers un nouveau système de classement pour le Badminton ? »

Les tests proposés pourraient être effectués sur la période de septembre 2019 à mars 2020 pour présentation à l'AG d'avril 2020.

Le Président remercie Maëlle Fontaine et Raphaël Nedellec pour leur contribution scientifique dans l'amélioration du système de classement.

Chacun s'est exprimé sur ce sujet.

##### 4.2.2 Championnats de France Vétérans : rapport et qualification à partir de 2020

Présentation, par la vice-présidente, du rapport de l'Association France Badminton Vétérans sur le Championnat de France Vétérans sous sa forme actuelle et des propositions d'évolution de cette compétition, notamment en scindant le championnat en deux championnats répartissant les catégories.

Chacun s'est exprimé sur ce sujet.

Point d'information sur la première réunion du groupe de travail nouveaux formats de compétitions tenue le vendredi 14 décembre au siège fédéral.

#### 4.3 Secteur Territoires Durables..... *Patricia Corti*

##### 4.3.1 Point d'information des dossiers du secteur

###### Dialogue de gestion :

Le retard pris sur le calendrier initial sera rattrapé en 2019.

Le bilan 2018 se fera, comme à l'accoutumée, au travers d'un rendez-vous en présentiel courant novembre sur la base de ce qui est analysable. Il doit aussi permettre de favoriser l'échange entre la fédération et les ligues sur la projection du dialogue de gestion 2019.

La fédération ne fera pas évoluer les axes et actions du dialogue de gestion en 2019.

Le calendrier est le suivant :

- Octobre 2018 : Lancement de la campagne 2019
- Novembre 2018 : Bilan d'étape 2018 et projection 2019
- Décembre 2018 : Versement des critères fixes et des 25% restants sur 2018

- Février 2019 : Versement des 75% de 2019

Les axes ne seront pas financés en intégralité. Un minimum de 30% d'autofinancement par la Ligue sera nécessaire pour qu'ils soient éligibles au Dialogue de Gestion.

Les actions entrant dans le cadre du Dialogue de Gestion, mais déjà financées en intégralité via d'autres subventions devront être inscrites au Dialogue de Gestion (sans demande de financement).

Le nombre d'actions engagées devra être cohérent avec le niveau de structuration de la ligue, ses ressources humaines et financières.

Une prochaine réunion sera organisée en janvier 2019 et les orientations seront proposées au CA de janvier.

#### Cahier des charges « ECOBAD » :

Il est enfin prêt et devra être transmis au service informatique pour intégration dans Poona. En effet, la demande de label devra être effectuée après ou pendant la déclaration de compétition.

#### 4.3.2 Appel à projet Territoires Durables

Présentation, par la vice-présidente du secteur, de l'appel à projet Territoire FFbAD pour lequel une enveloppe de 15 000 € a été identifiée. Ce dispositif s'inscrit dans le cadre du Dialogue de Gestion.

Les thématiques retenues pour 2019 sont la valorisation du bénévolat et les pratiques innovantes.

Les types de projets attendus doivent être innovants, formalisés et reproductibles et peuvent prendre la forme d'une action, d'un dispositif, d'un outil.

Cinq projets seront soutenus, tous à la même hauteur de 3 000 €.

#### 4.3.3 Propositions d'autres autorisations de pratique

Présentation par Cyrille Gombrowicz.

4 autres types de pratiques sont proposés :

- Le titre Evènementiel
- Le titre de participation collectif pour Etablissement
- Le titre de participation et licence estivale
- La double licence UNSS

Ces propositions vont être approfondies avec les autres secteurs de la fédération.

Chacun s'est exprimé sur ces propositions ; Un débat a été engagé tout particulièrement sur le sujet de la double licence UNSS. Il sera nécessaire d'informer les jeunes licenciés à l'UNSS de leur possibilité d'extension de la pratique dans un club FFbAD.

#### 4.3.4 Point d'information sur le Qui Fait Quoi

Ce point n'a pu être abordé faute de temps.

#### 4.3.5 Recueil des pratiques sur les territoires ultramarins

Une commande a été passée à Sylvain Benaïn, de la ligue du Centre Val de Loire, afin d'établir un recueil des pratiques sur les territoires ultramarins.

#### 4.4 Secteur Communication / Marketing / Evenementiel..... *Pascal Bildstein*

##### 4.4.1 Bilan IFB 2018

Présentation rapide, par le Directeur de la Communication, du bilan des IFB 2018.

Points positifs :

- Très bonne organisation générale au regard du nouveau niveau d'exigence de la BWF
- 11h de direct à la télévision
- La fréquentation et de fait, la recette billetterie avec plus de 18 000 billets

Points négatifs :

- La billetterie
- Le Sportif, avec l'absence au dernier moment de Carolina Marin et Viktor Axelsen
- La baisse notoire des retombées Presse : remise en cause de notre Agence RP
- Les invités : pas de ministre, ni de Maire, ni de Maire Adjoint
- La distribution des espaces
- Les événements annexes
- Le budget avec l'incertitude des retours de la BWF
- Le temps de travail des salariés au regard de la visite de l'Inspection du Travail

##### 4.4.2 Bilan des Championnats d'Europe Parabadminton

Comme évoqué dans la communication du Président, l'organisation était loin d'être parfaite, surtout sur le plan des transports, avec 2 premiers jours très difficiles. Les joueurs étaient cependant satisfaits que cette compétition ait été organisée en France, avec un bon niveau de jeu.

##### 4.4.3 Championnats d'Europe par équipes 2020

La piste de Metz n'aboutissant pas, la fédération s'est rendue à Liévin pour visiter un équipement. Il s'avère qu'il conviendrait parfaitement à l'organisation de cette compétition avec beaucoup de possibilités d'hébergement. De plus, la ville a l'air désireuse de nous accueillir. Il faut toutefois régler un problème de date car un meeting d'athlétisme est prévu sur cette même période.

##### 4.4.4 Championnats du Monde 2025

Ce point a été abordé dans la Communication du Président.

##### 4.4.5 Espace Licencié : point d'étape

Le lancement de l'Espace Licencié s'est fait dans des conditions tendues. Cet outil semble bien perçu même si beaucoup de soucis de mots de passe sont apparus.

Il sera alimenté au fur et à mesure par l'ensemble des secteurs de la fédération.

Fin de la séance à 17h.